

## Convention Citoyenne - Les cinq Gersois qui vont faire la loi

Ils ont été tirés au sort pour faire des propositions qui seront soumises au vote des habitants d'Occitanie en Octobre



Convention Citoyenne - Les cinq Gersois qui vont faire la loi

Ils n'avaient rien demandé à personne, pourtant leur téléphone a sonné un soir. Leur numéro a été tiré au sort parmi une base de 50 000 personnes représentatives de la population d'Occitanie. Ils se prénomment Lydie, Sabrina, Alexandre, Francis et Dominique et sont âgés de 34 à 70 ans. Sur les 109 participants, ils sont tous les cinq issus du département du Gers.

Ce projet « Convention Citoyenne » a été lancé par la Région Occitanie. Il est inédit sur le territoire français. C'est la première fois qu'un panel d'habitants pourra se concerter au niveau régional et faire des propositions. Au terme du processus en décembre, celles-ci aboutiront à de vraies délibérations qui auront force réglementaire et s'appliqueront comme n'importe quelle autre délibération du Conseil Régional.

« On m'a contacté il y a 2 mois. J'ai accepté. C'est important pour moi. C'est l'occasion de faire entendre sa voix. » explique Sabrina Coplo, 34 ans, domiciliée à Puycasquier

« Nous sommes mélangés en groupes de huit. Nous écoutons des experts. Puis à l'issue, nous allons nous mettre d'accord sur des mesures fortes à proposer à la votation. Toute l'Occitanie pourra voter » résume Francis Paillaugue, 70 ans, habitant à Mauléon d'Armagnac.

### «Défendre les causes spécifiques du Gers »



Les 109 participants pourront actionner tous les leviers de compétences de la région. Principalement : développement économique, agriculture, éducation, environnement et énergie, mobilités, formation et emploi, aménagement du territoire, social et santé.

« Bien sur nous allons défendre les causes spécifiques du Gers. Nous sommes plus ruraux que d'autres départements. Il y a des enjeux forts liés à l'agriculture ou aux transports » ajoute Francis Paillaugue.

### Le champ d'action, très vaste, couvre toutes les compétences du Conseil Régional

Le Conseil Régional, qui a un budget de 3,54 milliards d'euros par an, rappelle que ce projet s'inscrit dans le Green New Deal, un modèle plus sobre et plus vertueux, porteur de justice sociale et territoriale. Carole Delga, présidente du Conseil Régional d'Occitanie indique : « Notre feuille de route Occitanie 2040 engage notre collectivité à revisiter en profondeur notre modèle de développement. La convention citoyenne est une étape supplémentaire dans la construction de ce nouvel horizon ».

La convention citoyenne comprend deux sessions de travail en groupe. Les 10, 11 et 12 puis les 24, 25 et 26 Septembre. Les propositions seront ensuite prêtes pour la votation citoyenne en Octobre, puis entérinées par les Assemblées plénières de la Région de Novembre et Décembre. Les propositions seront mises en œuvre dès 2021. Ajoutons que l'initiative est conduite sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public. Ce qui garantit la qualité de sa mise en œuvre et de son fonctionnement

Nous reviendrons vers nos cinq Gersois à l'issue de la 2eme session afin de recueillir le fruit de leur travail et leurs propositions.



Les 109 participants, répartis en table de 8 personnes (Photo: A.Gravil)